

HAMBACH-ROTH



au fil des jours

Le bulletin d'information de votre commune

DÉCEMBRE 2021

L'édito du Maire

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin de l'année 2021. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches.

Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte de pandémie qui bouleverse nos vies, depuis bientôt deux ans, nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations. En effet, vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Je vous souhaite sincèrement le meilleur entouré des vôtres et soyez prudents tout en restant optimistes. Que l'année 2022 nous permette de retrouver une vie sereine, libérée de cette pandémie contraignante.

Malgré ce contexte, cette année a été bien remplie pour toute mon équipe municipale où chacun a été sollicité dans son domaine. Ainsi en termes de travaux structurants, 2021 a vu l'achèvement du nouveau périscolaire et du nouveau parking à l'arrière de l'église.

L'année 2022, sera marquée par le début de la construction des maisons seniors, de la réhabilitation de l'ancienne maison BUR en local professionnel, des travaux de voirie de la rue du 5 décembre, de l'aménagement d'un accès au chalet des arboriculteurs et aux courts de tennis extérieurs à Roth. Nous étudierons également un projet pour la jeunesse de notre commune.

On juge souvent de la vitalité d'une commune à sa vitalité associative. Je suis fier de pouvoir compter sur cette vitalité jamais démentie chez nous. Au nom de la Municipalité, je souhaite féliciter et remercier tous ces bénévoles qui tout au long de l'année n'économisent ni leur temps ni leur énergie. Mais à travers eux et en leur nom, je souhaite également remercier toutes celles et tous ceux d'entre vous qui s'engagent à leurs côtés.

Tous ces efforts concourent à rendre notre commune plus vivante et créent des liens sociaux et humains forts dans notre population.

Je remercie également mon équipe municipale ainsi que le personnel communal qui chaque jour me soutiennent, me guident et œuvrent pour le bien vivre à Hambach-Roth.

Bonne lecture.
Bien fidèlement,
Le Maire, **Daniel MULLER**

Joyeuses Fêtes !

L'ensemble du conseil municipal, vous souhaite à vous tous, habitants, associations, commerces, entreprises, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2022.

TRAVAUX ACHEVÉS



Réparation du sol souple à l'aire de jeux, place de Gaulle.



Pose de moquette devant les buts au City Stade.



De nouveaux jeux à la place de jeux au lotissement le Tal rue des Champs.

L'adjointe **Evelyne FIRTION**, en charge des associations, de la jeunesse et des aires de jeux a fait procéder à la réparation du sol souple à l'aire de jeux, Place de Gaulle et au changement de la moquette devant les buts du City Stade de Hambach. Un nouveau jeu a été remplacé à l'école maternelle de Roth et deux nouveaux jeux sur ressort ont été remplacés au lotissement du Tal, rue des Champs, l'installation d'un terrain de jeux en commande, suivra au printemps.

LE NOUVEAU PERISCOLAIRE

A quelques pas de l'école maternelle et de l'école primaire, le périscolaire est fonctionnel depuis la rentrée scolaire de septembre. Il vient répondre à un réel besoin. C'est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité. Il est spacieux, lumineux, et possède une cuisine (local de réchauffe), une vaste salle de restauration, 2 salles multi-activités, et 1 salle de repos. Il accueille aujourd'hui 50 enfants en période scolaire et propose des centres aérés durant les vacances scolaires. Un investissement de 1 475 000 € et l'obtention de 487 205 € de subvention dont 200 000 € du Conseil Départemental, 50 000 € de la Région, 237 205 € de la CAF et 9 433 € pour l'achat de mobilier également de la CAF.



UN NOUVEAU PARKING DERRIÈRE L'ÉGLISE DE HAMBACH

24 places de stationnement viennent prendre la place du foyer après avoir été démolit.

Un investissement de 310 000 €.

Les explications de l'adjoint **Gérard KESSLER** qui a suivi les travaux : « Ce fut un chantier compliqué, vu la proximité de l'école maternelle, de l'église et du nouveau bâtiment périscolaire. La démolition devait se terminer avant la rentrée scolaire ; mais 2 familles d'hirondelles avaient élu domicile en haut d'une façade du foyer, ce qui engendra un sérieux retard. En fin de compte, après avoir installé des nids de substitution et une gestion rigoureuse du nouveau timing, nous arrivâmes au bout de cette aventure et l'on peut être fier du résultat ». Une démolition du foyer impressionnante, laissant un vide qui a fait remonter de nombreux souvenirs et de nombreux messages sur notre page Facebook à la publication des photos de la démolition comme celui ci-après, qui résume bien les sentiments de beaucoup d'habitants. « Tellement de nostalgie en voyant ces photos. Le foyer a vécu de très beaux instants de vie avec tous les habitants de la Commune. »

Au fil des ans depuis 1949, « Le Foyer » a vu passer divers loisirs et activités (scout, athlétisme, basket-ball, cinéma, tennis de table, tir, majorettes, kappenzitzung, carnaval, fêtes scolaires, St Nicolas, centre aérés, périscolaire ...)

L'HISTOIRE DU FOYER RACONTÉE PAR M. EDDY JANTZEN, UN ANCIEN DU VILLAGE : LE FOYER, CE QUE JE SAIS...

Après la seconde guerre mondiale, en la période 1945 et suite au départ du père ELMERICH, la paroisse de Hambach-Roth a enfin un nouveau curé titulaire en la personne de l'abbé André ROHR (1945 à 1986), venant de WITTERSBOURG, mais Sarregueminois d'origine. A l'époque, âgé de quelques 38 ans, il a été très dynamique, savait s'entourer de la jeunesse pour pouvoir motiver les parents. Pour ce faire, il créa l'A.E.P. (Association d'Éducation Populaire), le basket club et avec quelques bénévoles, il entreprend l'aménagement de la petite salle paroissiale dans l'ancien fenil du presbytère. Autant diplomate que bâtisseur M. le Curé, depuis son arrivée, a toujours prouvé qu'une commune comme Hambach devait avoir une salle digne de sa taille. Une fois le projet mûri, les Hambachois, sous l'autorité du conseil de Fabrique de l'église et de Pierre DORCKEL, en particulier, se sont employés aux travaux préliminaires sur le terrain ayant jadis servi à l'exploitation agricole de feu l'abbé Louis PINCK. Adieu veaux, vaches, cochons, poules sans jamais empiéter sur le potager du presbytère, ni sur le verger de l'orphelinat St Nicolas de Metz.

Pour l'histoire, l'abbé Louis PINCK, après avoir acquis les terrains, les légua à l'orphelinat pour interdire, à jamais, la revente de ce terrain à un tiers, mais surtout pas à la commune de Hambach.

Mais retournons au chantier « Le Foyer » qui a pris forme sous la directive de Pierre DORCKEL et ses proches. Les fondations coulées, les murs sortent de terre jusqu'à la hauteur prévue c'est-à-dire sous corniche. Vu le résultat les Hambachois furent de plus en plus acquis au projet, semble-t-il, les quêtes sont bonnes, la main d'œuvre abondante et pas chère. Tous ces bons signes ont contribué à la réussite du projet et ont rassuré les décideurs de pouvoir conduire le chantier à terme. La charpente qui devait être révolutionnaire (type bateau renversé) pour dégager au maximum l'intérieure de la salle et de la limiter en sa hauteur a été à mon avis une erreur de conception de l'entreprise de charpente choisie pour l'exécution des travaux. Cette erreur d'appréciation a coûté très cher à la paroisse. Car, après quelques années, des fissures sont apparues devenant de plus en plus grave jusqu'à mettre l'ouvrage en danger. Après 20 ou 25 ans, le Conseil de Fabrique a dû procéder à d'importants travaux : déposer la couverture et la charpente, renforcer les murs extérieurs par des contreforts et relier le tout par des solides chaînage avant de pouvoir remettre une nouvelle charpente et couverture en place.

Après une longue période d'inoccupation et sans autres emplois, la bâtisse fut entièrement rasée pour faire place au bâtiment moderne du périscolaire et son parking, couvrant ainsi l'ensemble des terrains des dépendances agricole, du potager et du verger de l'orphelinat acquis entre temps par la commune.

Avec la disparition du cinéma « le Foyer » a disparu. Une page de la vie culturelle, de loisirs et de divertissements des habitants de Hambach-Roth et environs disparaît également à Hambach-Roth, le dernier témoin de la force de décision d'entreprendre et de réussite d'une communauté unie.



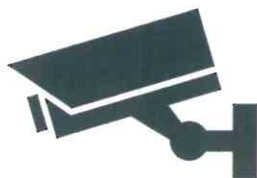
EN PROJET

LA VIDEOPROTECTION

le dossier a été confié à l'adjoint **Serge SCHMITT**.

Le système qui devrait être mis en place dès le début de l'année prochaine aura deux objectifs : d'une part, rassurer la population, en filmant les plaques d'immatriculation de tous les véhicules entrant sur le territoire communal, en espérant que cela permettra de réduire le nombre de cambriolages. D'autre part, en finir avec les dégradations volontaires répétées, pratiquement chaque semaine dans les lieux publics. Le système de vidéoprotection permettra ainsi, aux forces de l'ordre, de résoudre nombre de méfaits qui demeurent aujourd'hui impunis.

Montant de l'investissement :
environ 100 000 € dont un tiers couvert par des subventions.



LES 12 LOGEMENTS SÉNIORS

Après les fouilles archéologiques et les sondages de sol déjà réalisés, les appels d'offre sont en cours de rédaction. Dès le début de 2022, après attribution des marchés, les travaux devraient débuter.

Montant de l'investissement : plus de 2 millions d'euros, dont 700 000 € couverts par une subvention du département de la Moselle.

RUE DU 5 DÉCEMBRE À ROTH.

Travaux de voirie et de mise en souterrain, en collaboration avec la commune de Neufgrange qui sera le maître d'ouvrage. Cette rue à la singularité d'appartenir à 2 communes, côté pair à Roth et côté impair à Neufgrange.

AMÉNAGEMENT D'ACCÈS

aux abords du chalet des arboriculteurs et courts de tennis à Roth.

ENVIRONNEMENT



CRÉATION D'UN JARDIN COLLECTIF

Un jardin collectif partagé a pris racine sur le terrain communal derrière la caserne des pompiers. Pour sa bonne culture, respectueuse des ressources et des équilibres naturels, l'adjoint **Eric SCHORUNG**, au cœur du projet, a fait fleurir l'association les « Ham'is du potager » où chaque membre pourra mettre en pratique ses techniques et compétences ... et déjà des idées aiguisées comme la fabrication de nichoirs, des échanges de graines ...

Le président Adrien HEYMES
06 64 53 37 09
heymesady@gmail.com

NICHOIRS POUR OISEAUX

Des nichoirs d'oiseaux offerts par le Crédit Mutuel seront installés courant janvier dans les jardins des écoles primaires et maternelles (ROTH et HAMBACH) ainsi qu'au jardin partagé et le long du chemin cyclable et pédestre.

La mésange, d'après les études menées, est le plus grand prédateur naturel consommant environ 500 chenilles processionnaires par jour pour nourrir ses petits et permettre ainsi de réduire leur propagation. Son rôle écologique et évolutif lui permet de s'adapter suivant la densité locale d'insectes à prélever.



MAINTIEN DE LA 3^{ÈME} FLEUR

Après le passage du jury des villages fleuris nous avons conforté notre label des 3 fleurs. Le jury était particulièrement impressionné par la mise en place de la tonte raisonnée, voir tardive.

Les explications de l'adjoint **Gérard KESSLER** en charge du dossier : Cette nouvelle gestion des espaces verts permet entre autre l'émergence de plantes et fleurs sauvages insoupçonnées (camomille, chicorée sauvage...) qui reviendront chaque année ; et cela permet aux vivaces semées de vivre pleinement et se multiplier. C'est aussi un moyen de maintenir et rétablir une certaine biodiversité qui commençait à disparaître. Pour ceux qui trouvent cela « sale », sachez qu'une plante n'est jamais laide par contre les déchets jetés dans la nature OUI !!!



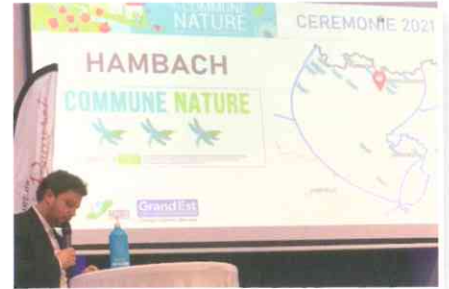


Remise du diplôme par Jean ROTNER, Président de la Région Grand Est

3^{ÈME} LIBELLULE POUR LA COMMUNE.

Un dossier suivi par l'adjoint **Eric SCHORUNG**. En déposant une candidature en 2016, la commune a obtenu la première libellule (niveau 1) en respectant la loi Labbé du 06 février 2014 encadrant l'utilisation des produits phytosanitaires sur la commune. Cette interdiction vise l'entretien des espaces verts, les voiries, les chemins de promenades ouverts au public ainsi que les cimetières.

La commune a signé la charte régionale avec délibération à l'appui, elle a formalisé un document technique allant dans le sens du « zéro pesticide » et les outils permettant d'atteindre les objectifs visés, la sensibilisation des élus, la formation des agents dédiés aux espaces verts puis la maîtrise des techniques alternatives aux traitements chimiques. En 2019 obtention du niveau 2 (2^{ème} libellule) suite à l'audit en formalisant un plan de gestion différencié, en sensibilisant notre service technique, en communiquant auprès de la population sur notre démarche puis en 2021 obtention du niveau 3 (3^{ème} libellule) en supprimant les produits anti-mousse et une mise en place des principes d'une gestion différenciée pour l'entretien et



l'initiation d'une démarche de préservation de la biodiversité et enfin une communication régulière. La suppression de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des voiries ou encore des promenades accessibles au public constitue un enjeu important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et pour la santé.



Biodiversité, le papillon, l'Azuré des paluds, espèce protégée, présents dans la zone humide entre les 2 zones de l'Europole et sur une portion de la piste pédestre et cyclable à Neufgrange. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a semé des graines de sanguisorbe officinale, plante indispensable à la vie de ce papillon et également menacée.

MANIFESTATIONS, EVENEMENTS, FETES et CEREMONIES



La commune aux couleurs de Pâques pour apporter le sourire à ses habitants.

MANIFESTATIONS, EVENEMENTS, FETES et CEREMONIES



La Fête des Mères

Un moment chaleureux à la maison de retraite. La municipalité a mis un point d'honneur à honorer les résidentes en leur offrant des fleurs.



MOSELLE DÉRACINÉE

À l'initiative du Département, un drapeau, avec les blasons des 48 départements qui ont accueilli les mosellans durant la période de 1939-1945, a flotté devant la mairie pour commémorer le 80^e anniversaire des évacuations et expulsions subies par les Mosellans au cours de la Seconde Guerre mondiale. Du 21 septembre à fin novembre, cinquante bibliothèques, lieux culturels de partage et d'échanges intergénérationnels, se sont associés à ce temps fort de commémoration en abordant le conflit mondial du point de vue des témoignages, qu'il s'agisse de films, de documentaires, d'enregistrements, de photos, de récits, d'œuvres artistiques ou encore de paysages. Plus d'une centaine d'actions innovantes sont ainsi proposées au public dans les cinq territoires du Département.



OPÉRATION «ON THE MOON AGAIN» (SUR LA LUNE ENCORE)

Les habitants ont pu profiter du télescope de Pierre Wilhelm qui l'a orienté vers la lune la nuit du 17 juillet.

LIVRE GÉNÉALOGIQUE DES FAMILLES DE HAMBACH-ROTH OFFERT PAR RENÉ WEISSLINGER À LA COMMUNE.



L'association Généalogique de Hambach «Pays de Sarreguemines» a publié un nouvel ouvrage généalogique « Les familles de Hambach-Roth avant 1946 » de 869 pages, 6 111 familles soit 23 110 personnes recensées. Dans la première partie du livre l'auteur René Weisslinger consacre un chapitre aux victimes des guerres 1914-1918, 1939-1945. Le livre comporte également de nombreuses photos anciennes et récentes.

Un travail considérable de recherche a été réalisé. Le bulletin de souscription est en téléchargement sur le site internet de l'association. www.genealogiehambach.fr

Les personnes souhaitant des informations ou rejoindre l'association peuvent s'adresser aux permanences de l'Association Généalogique de Hambach 8, rue du stade 57910 Hambach.

Toutes nos félicitations à René Weisslinger qui a décroché le prix littéraire de la Fédération française de généalogie 2021 pour cet ouvrage.



MANIFESTATIONS, EVENEMENTS, FETES et CEREMONIES



**LA 33^{ÈME} COURSE
LVM
SAARLAND TROFEO
EST PASSÉE
PAR HAMBACH**

Cette course est une course cycliste internationale qui regroupe des équipes nationales Juniors (environ 120 coureurs, 19 équipes dont l'équipe de France). Elle s'est déroulée en 5 étapes du 30 septembre au 3 octobre avec un départ du site Ineos à Hambach. C'est la seule course internationale de cette envergure qui est classée parmi les plus difficiles du monde pour les cyclistes Juniors. Partenariat avec le Département de la Moselle dans le cadre de Terre de Jeux et Moselle Espoir.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

En toute saison, l'aspect de notre commune est une préoccupation permanente pour les élus. Le fait qu'elle soit attractive et accueillante réside aussi dans la volonté de ses habitants à mettre de la couleur dans leurs jardins, à leurs fenêtres ou sur leurs balcons. Cette année la collectivité a décidé de reconduire le traditionnel concours des maisons fleuries afin de féliciter et récompenser les habitants pour leurs efforts de fleurissement. Année très particulière avec la crise sanitaire et un mauvais temps, malgré tout, le jury et l'adjointe **Marie-Josée KIRCHER**, en charge du concours, a pu constater de beaux aménagements floraux lors de la visite. Les résultats et la cérémonie de remise de prix se déroulera en janvier. La municipalité mettra également à l'honneur les maisons exceptionnellement fleuries non inscrites au concours.

PASSATION DE COMMANDEMENT À L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DES POMPIERS DE HAMBACH-ROTH.

Le commandant Pascal Nathanson du Service d'Incendie et de Secours 57, adjoint au commandement de la 3^{ème} compagnie, en présence de M. le Sous-Préfet, accompagné de la Vice-Présidente du SDIS 57 **Evelyne FIRTION**, représentant le Président du Conseil d'Administration, a transmis officiellement le commandement de l'Unité Opérationnelle, du Lieutenant Serge Schmitt (à gauche) à l'adjudant-chef Joachim Kessler (3^{ème} en partant de la gauche).

Le nouveau chef de l'UO a reçu, durant cette cérémonie, le nouvel étendard de l'Unité Opérationnelle qui symbolise l'attachement au Corps Départemental.

Le Lieutenant Serge SCHMITT a été élevé au grade de Capitaine honoraire. Celui-ci quitte son service d'active après plus de 47 ans d'activité, dont 20 ans à la tête de l'Unité de Hambach-Roth. Il fut un des principaux artisans de la fusion des 2 Unités de Hambach et de Roth en l'an 2000.



Cérémonie commémorative du 11 novembre

103^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.
Lecture du message ministériel
par les élèves de primaire.



MANIFESTATIONS, EVENEMENTS, FETES et CEREMONIES

CÔTÉ PAROISSE

La paroisse St Vit de Roth a mis à l'honneur 3 bénévoles pour leurs services.

40 ans pour Marie-Thérèse BICKEL, 35 ans pour Joséphine SCHMITT et 20 ans pour Jean-Claude ADAMY.

Un diplôme d'honneur leur a été décerné par l'évêque.



M. ADAMY

En bas à gauche : Mme BICKEL À droite : Mme SCHMITT



SAINT NICOLAS

C'est de tradition, St Nicolas, attendu des petits et des grands, a rendu visite aux élèves, à la crèche mais aussi aux personnes âgées de la maison de retraite pour la distribution du sachet de friandises.

Le bon St Nicolas s'est déplacé, cette année, d'école en école, avec son âne et accompagné de son compère, moins sympathique, père Fouettard. Ce dernier, qui a comme mission de punir les enfants désobéissants, a été, comme St Nicolas, séduit par les beaux chants, poèmes et spectacles des enfants.



NOËL SOLIDAIRE



La commune participe à l'opération «Laisse Parler Ton Cœur», organisée par la CASC, Eco-Systèmes en partenariat avec Emmaüs.

UN TRES GRAND MERCI

Chers enfants et parents, grâce à votre générosité, Noël sera une fête pour tous les enfants, en situation défavorisée, qui vont bénéficier de vos jouets.



DES COLIS DE NOËL POUR LES PLUS DE 70 ANS.

Alors que nous attendions tous de renouer avec cette tradition conviviale et festive, que la Covid avait effacée l'année dernière, une nouvelle fois, l'évolution de l'épidémie, a contraint la municipalité à annuler le repas de Noël 2021.

Des colis gourmands ont été distribués par les élus à nos aînés, cela a permis un petit moment sympathique d'échange.

BONNE ET HEUREUSE RETRAITE À SERGE AUERT.

Il avait intégré le service technique de la commune en 1998 comme Adjoint technique. 23 ans de service dévoué pour terminer avec le grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe.

La fin de l'année scolaire 2020 /2021 a été marquée par plusieurs départs de personnel et d'enseignants et la rentrée 2021/2022 fut marquée par la fermeture de la 6^{ème} classe à l'école primaire de Hambach, menacée depuis au moins 3 ans, par manque d'effectif.

Adam NIESSER, enseignant, nommé à Hambach en 2005 puis directeur en 2010, prend de nouvelles fonctions pour occuper le poste de Conseiller pédagogique en éducation physique et sportive à l'inspection de Sarreguemines Est. La relève est assurée par la nomination de Céline HENRY à la direction.



Bernadette KIHL après 37 années d'enseignement de catéchisme laisse sa place.



Guillaume FLAMMANN, enseignant, quitte Hambach où il a été affecté en 2010 pour Hombourg-Haut, il sera en charge de l'informatique.



Heureuse retraite Josiane !

Josiane MOURER a pris sa retraite. Forte de son implication, elle a occupé le poste d'Agent spécialisé des écoles maternelle (aide maternelle) depuis 1993 à l'école maternelle de Hambach. Qu'elle profite bien de sa retraite que nous lui souhaitons la plus heureuse possible.

Des récompenses pour les CM1 et CM2



Concours pédagogique organisé par le Sydeme sur le thème "La maquette d'une ville future écologique"

Bravo et félicitations pour ces belles réalisations. La classe de CM1/CM2 de M. Adam NIESSER a été primée 2^{ème} lauréate pour sa maquette d'une ville future écologique, dénommée « Ham back vers le futur » et la classe de CM1 de Guillaume Flammann 3^{ème} lauréate pour sa « ville du futur, Hambach 2052 »

La remise des prix s'est faite en présence de **Mme Véronique Rincke**, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires.

DU COTE DE NOS ECOLES

Sorties au parc animalier de Sainte Croix pour l'école primaire de Hambach.



Les élèves de l'école maternelle de Roth ont comme chaque année, fêté Carnaval dans le respect de la tradition. Tous étaient déguisés pour ce moment convivial.



Les élèves de CM2 ont remis aux élèves de CP les Schultüten qu'ils ont préparés selon la tradition allemande. Pour les remercier, les élèves de CP leur ont chanté une petite comptine.



Déambulation lumineuse pour célébrer Saint-Martin



Les enfants de l'école maternelle de Hambach ont à nouveau fait vivre la tradition de St Martin.

Avec leur lanterne, ils ont fait une petite balade jusqu'en mairie pour chanter des chants et recevoir une récompense.

LA RÉCOMPENSE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

C'est une tradition que l'on respecte. Les élèves du CM2 ont reçu de la commune une calculatrice qui leur sera bien utile en 6^{ème} et les autres élèves de la maternelle au CM1, un livre pour une petite détente durant les vacances.



*Nous souhaitons
à tous nos écoliers
de belles fêtes
de fin d'année*

Faciliter les usages @ éducatifs

fus@é

LE NUMÉRIQUE
AU SERVICE DES ÉCOLES
DE MOSELLE

PROGRAMME

Moselle

PROJET FUS@E

« Le projet Fus@e :
Faciliter les usages
numériques au
service des écoles
de Moselle, une
vraie chance pour
nos écoliers !

Afin de faciliter la
compréhension
et l'apprentissage
du numérique
à l'école et
préparer les
élèves au collège

et son cahier de textes numérique, voire aux manuels numériques, il est proposé aux écoles mosellanes une immersion avec l'interactivité en classe.

De l'inclusion à la prévention, aucun petit Mosellan ne doit être mis à l'écart face au numérique éducatif.

En partenariat avec l'autorité académique, le Département de la Moselle accompagne les communes avec l'équipement numérique dans les écoles avec l'aval des équipes éducatives, il est primordial que nos enfants soient à la pointe d'une éducation adaptée avec les moyens d'aujourd'hui.

Les tableaux interactifs et les tablettes offrent une qualité d'enseignement supplémentaire déjà utilisés au collège puis au lycée où la Région fournit des ordinateurs aux lycéens. Initialement mis en place dans les écoles élémentaires, le périmètre d'utilisation s'est étendu dans les écoles maternelles et instituts médico-éducatifs.

Grâce à des négociations tarifaires avec le Département, ces établissements profitent des avantages du projet Ari@ne.57 (Apprentissage en Réseau Inclusif et @éducatif) pour que les parents d'élèves bénéficient d'un espace sécurisé d'échanges entre parents, enfants, enseignants, et collectivités via la messagerie interne ENT (Espace Numérique de Travail) déjà en place dans les collèges.

Il s'agit de créer un lien entre l'école élémentaire et l'arrivée au collège pour que les écoliers soient déjà familiarisés avec le numérique pédagogique.

Sa conception permet de favoriser la coéducation, la lutte contre les inégalités et le développement d'une école inclusive.

L'application du projet Fus@e est laissée au libre choix de nos enseignants.

La commune de Hambach, comme plus de la moitié des communes mosellanes a déjà choisi d'adhérer à ce dispositif.

TEMPS PÉRISCOLAIRE

Retour en images sur quelques événements de 2021



Carnaval et cinéma pour le centre aéré de février, faune et flore pour celui de l'été et pour celui d'octobre, visite du parc animalier Ste Croix et Halloween.



Les enfants, avec tempo, ont écouté les sons des instruments à percussion d'Afrique et d'Australie (djembé, balafon et didgeridoo) ainsi que les chants de Etienne SIBILLE, musicien-contreur d'Amnéville.

Réalisation de roses en papier crépon pour la bonne cause. Un chèque de 578 € a été remis à l'association Une rose, un espoir de Woustviller



DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

À la Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque municipale toujours en mouvement avec sa grande braderie, ses concours de dessins et de peinture sur galet, son exposition de photos du début du XXe siècle à nos jours.



Du côté des arboriculteurs



Les arboriculteurs de Roth ont renoué avec ses Portes ouvertes de leur verger et l'exposition fruits et légumes après de 2 ans de silence.

Les arboriculteurs de Hambach ont maintenu la fabrication du jus de pomme et la distillation des fruits.



La fédération arboricole Sarreguemines-Bitche en assemblée générale à Hambach.



NOUS PRENONS POUR REDONNER (NPPR)

en faveur des personnes dans le besoin (vente de vêtements et jouets, distribution de colis alimentaire).

L'association accepte les dons alimentaires, vestimentaires et petit équipement ménager.

Contact

nppr57@gmail.com

06 07 99 28 15

permanences au presbytère de Hambach, rue de l'église, les mardis et jeudis de 10h à 16h30.

La sainte Barbe des pompiers de Hambach-Roth



Ont été élevés au grade d'adjudant honoraire **Gérard KESSLER**.

Ont été décorés de la médaille départementale du Mérite échelon Or, **Gérard KESSLER** et **Serge SCHMITT**.

Parmi nos jeunes sapeurs-pompiers :

Maxime SCHMITT, Camille TONOLI ont été nommé sapeurs 1^{ère} classe,

Louis FARRARESE, Benjamin ROSE, Elisa FRIES, Timeo THIRY passent 1^{ère} année blanc,

Flavie ZUBCZYK, Hugo OSWALD passent 2^{ème} année jaune,

Maxime MEZITI, Louane RITCHEN passent 3^{ème} année orange,

Luca MEZITI, Mathéo HOFFMANN passent 4^{ème} année vert.



Le CLAR reprend ses activités. Au programme : repas, sortie marché de Noël à Metz...

INEOS

Suite à l'annonce du départ de Smart et de la reprise du site par Ineos, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances s'est rendue sur le site à Hambach le 30 juillet 2020.

Après un temps de discussion avec les représentants du personnel, les élus locaux et le Sous-Préfet, un rendez-vous par visioconférence a été pris en octobre 2020, afin de parler de la sécurisation des emplois industriels.

Le site construit initialement pour la production du petit véhicule 2 places Smart, a été repensé afin de permettre la production d'un véhicule tout terrain, le Grenadier d'Ineos !

La Ministre s'est rendue une deuxième fois à Hambach, en janvier 2021, pour assister à la présentation du prototype.

Actuellement, la production est prévue pour être double, avec une restructuration permettant simultanément la fabrication des Smart jusqu'en 2024 et du Grenadier dès 2022, avec pour objectif la cible de 30 000 véhicules par an dans le monde.

Un nouvel atelier de peinture a été construit (paint-shop), une modification de la chaîne de montage destinée à l'assemblage-soudage a été nécessaire.

Ce véhicule robuste de franchissement sera décliné en 3 versions: standard, pick-up et allongé.

Ineos est déjà connu pour son industrie en pétrochimie, et dans le monde du sport, puisque sponsor dans l'automobile (Formule 1), du cyclisme, de la voile, du rugby (All Black) et du foot (OGC de Nice).

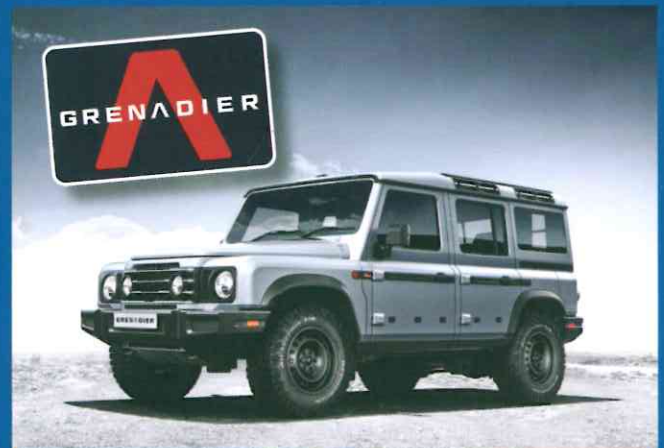
130 prototypes circulent déjà dans différents pays, dans des conditions extrêmes afin de tester sa robustesse.

Son prix serait de 59 500 € TTC.

Les principaux marchés seront l'Europe (Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Italie et la France) et l'Amérique du Nord.

Après un début d'industrialisation en version diesel et essence, dès 2026, une version hydrogène sera programmée.

Une étape incontournable à l'écomobilité puisque la production des véhicules à énergie fossile devrait s'arrêter en 2035.



© media.ineosgrenadier.com

Nouveauté

Camille RK
Des Sourires et des notes,
cours de chant et piano.



LA PAROLE AUX ELUS DE L'OPPOSITION

qui s'expriment librement et sous leur entière responsabilité

Depuis les élections municipales de 2020, selon les dispositions de l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, le droit d'expression des conseillers municipaux d'opposition s'applique dans toutes les communes de plus de 1 000 habitants.

La liste « Hambach-Roth, l'avenir en commun »

Cette année encore, la Covid aura bouleversé nos envies de se retrouver sereinement et de vivre comme avant. Les événements qui rythmaient notre vie de village, nos échanges, se sont fait plus rares. Pourtant notre groupe a œuvré à assurer le meilleur pour l'avenir de notre commune et de ses habitants.

Ainsi, nous avons approuvé 85% des délibérations du conseil municipal parce que nous pensions qu'elles étaient favorables à nos concitoyens.

Il subsiste tout de même des divergences avec l'équipe majoritaire sur des points importants.

- **Plan Local d'Urbanisme** : Après que nous ayons signalé en septembre 2020 une irrégularité flagrante sur une construction vis-à-vis du règlement du PLU, le maire et l'adjoint Kessler en charge de l'urbanisme n'ont pas souhaité intervenir. Afin de se retirer cette épine du pied, ils ont préféré proposer au conseil municipal d'adapter le règlement en engageant une modification simplifiée du PLU. Ainsi les modifications apportées servent à arranger des irrégularités ou à pouvoir accorder des permis à une frange infime aux dépens parfois de la sécurité et du principe de précaution. De plus, notre PLU n'a toujours pas été mis en cohérence avec le SCOT de l'arrondissement et nous accusons déjà 4 ans de retard, sans qu'aucune réflexion n'ait encore été engagée.

Le SCOT impose entre autres, une meilleure prise en compte et préservation des zones naturelles ou encore la préservation des paysages autour des ouvrages patrimoniaux. Et c'est bien cela qui est passé à la trappe avec cet assouplissement des règles dans le centre village historique !

- **Maisons « séniors »** : Nous nous réjouissons que des logements communaux sortent bientôt de terre. Reste à fixer un cadre qui n'est pas bien défini pour l'instant. Pour qui ? Sur quels critères ? En effet, il ne s'agira pas d'une résidence autonomie car il n'y aura ni services, ni espaces communs. La commune a cependant demandé une subvention au département, mais celle-ci conditionne son attribution au respect préalable du critère social d'insertion. Nous avons émis le souhait qu'un cahier des charges soit rédigé et qu'une commission d'attribution soit mise en place.

- **Les écrans à l'école** : Notre conseillère départementale, souhaitant sans doute faire figure de bonne élève à Metz a proposé de doter nos écoliers de tablettes via le programme départemental FUS@E. Il a même été évoqué la possibilité d'équiper les maternelles de tableaux interactifs. Alors que la communauté scientifique s'accorde à dire que nos enfants passent trop de temps devant les écrans, Hambach décide de nager à contre-courant. Nous ne pouvions cautionner cela, d'autant que le conseil municipal a été sollicité pour donner les pleins pouvoirs au maire aux fins de réaliser tous les achats qu'il jugera utile sans avoir besoin de soumettre la proposition au conseil municipal et sans concertation avec la commission école. Un tel sujet mériterait pourtant débat, non seulement au conseil municipal, mais aussi et surtout avec enseignants et parents d'élèves.

- **Vidéosurveillance** : La commune prévoit d'installer prochainement 22 caméras de vidéosurveillance pour un montant de 77 000€ HT. Nous pouvons concevoir que certaines zones et équipements communaux puissent être surveillés, mais pour justifier cette installation, nous aurions souhaité voir quelques constats chiffrés des dégâts occasionnés par le vandalisme dans ces zones afin de mieux estimer la nécessité réelle du projet. Notre demande est restée vaine. Nos doutes portent surtout sur le second volet du projet qui consistera à enregistrer toutes les plaques d'immatriculation des véhicules entrant et sortant du village. Même si on peut toujours trouver des justifications positives à la banalisation de la vidéosurveillance, ce dispositif ne nous convainc pas pour des raisons éthiques évidentes. Ces systèmes sont d'ailleurs aussi dans le viseur de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) comme « susceptibles de révéler des informations détaillées de la vie privée des individus et remettant en cause la possibilité offerte aux citoyens, sauf justification particulière, de circuler dans l'espace public de manière anonyme ».

- **Pacte financier** : La CASC a récemment voté un nouveau pacte financier au travers duquel elle souhaite refondre la répartition des ressources fiscales générées par les zones industrielles, le but étant une meilleure solidarité financière entre les communes. Hambach, du fait de ses industries, est la plus grosse bénéficiaire de ces ressources, très loin devant les autres communes en terme de revenu par habitant (entre 3 et 9 fois plus). La commune devra donc partager davantage à l'avenir. Le système de calcul a néanmoins été établi de manière à ce que les ressources de la commune ne baissent pas. Il est par conséquent difficile de ne pas approuver ce pacte dans la mesure où la CASC assure le financement des infrastructures. Nous avons été étonnés de l'abstention de nos élus, Muller et Firtion, lors de ce vote à l'assemblée communautaire.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et serions heureux de vous retrouver en bonne santé en 2022.

Toujours à vos côtés, **Isabelle Hoellinger et Laurent Wurtz, conseillers municipaux de Hambach-Roth**

La liste « Citoyens engagés, un avenir repensé »

Je m'associe aux collègues élus pour souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année aux habitants de Hambach et Roth.

Cordialement,

Sandrine Gadler.

À NOTER



UN RELAIS POSTE A VU LE JOUR

Pour envoyer ou retirer colis et courriers, rendez-vous à la *Boulangerie pâtisserie FROEHLICH*, 132 rue Nationale à Hambach du lundi au vendredi de 5h à 13h et le samedi de 6h à 12h.

Le sens de circulation a été inversé.

L'entrée du parking se fait par la rue de Puttelange et la sortie rue Chemin des Prés

CIRCULATION AUTOMOBILE MODIFIÉE RUE DE LA POSTE

Elle se fera en sens unique de la rue Nationale (à côté de l'église) vers la rue de la Fontaine avec une **limitation de vitesse à 30 km/h**.

LOGEMENT SOCIAL : ACCUEIL et INFORMATIONS

Sarreguemines Confluences Habitat (SCH) est désormais votre lieu commun d'information sur le logement social. Vous pouvez disposer de l'ensemble des informations relatives aux logements sociaux de la Communauté d'Agglomération et d'un accompagnement pour votre demande de logement social auprès de l'agence de Sarreguemines Confluences Habitat, située 3 Rue Alexandre de Gelger à Sarreguemines ou par téléphone au 03 87 95 06 44. Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Des permanences à l'Agglo pour répondre à vos besoins !



De l'**ADIL 57** qui répond à vos questions pour déposer une demande de logement social par téléphone au 03 87 50 02 60 du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 et qui vous accueille sur rendez-vous le deuxième jeudi du mois de 14h à 16h15 et le quatrième mercredi du mois de 10h15 à 12h et de 13h30 à 16h15.

De **VIVEST** et **MOSELIS** dédiées au logement social : la Maison de l'Habitat et de l'Urbanisme (accueil de la Communauté d'Agglomération) au 99 rue du Maréchal Foch à Sarreguemines.

Moselis vous accueille sur rendez-vous le premier vendredi du mois de 9h à 12h.
Pour prendre rendez-vous, contactez Moselis au 06 68 91 67 23.
Vivest vous accueille sur rendez-vous le troisième jeudi du mois de 9h à 12h.
Pour prendre rendez-vous, contactez Vivest au 06 37 33 18 57

JEU CONCOURS

Le règlement est disponible en mairie, 10 gagnants seront tirés au sort. **Gagnez un bon de 30 € à utiliser dans les commerces de la commune.** Envoyez votre réponse à mourer@hambach.fr avant le 15 janvier 2022, ou déposez vos réponses en mairie. Il faut retrouver un investissement qu'a fait la commune. Pour constituer le mot mystère, il vous faudra repérer dans les titres les lettres colorées en orange. Exemple **CONCOURS** pour la lettre O

LE MOT EST : _____

Nom _____ Prénom _____ Tél. _____

Adresse _____

Rappel de quelques règles de civisme :

Afin que la vie quotidienne dans notre commune reste agréable pour tous, nous devons y contribuer les uns et les autres en respectant voisins, environnement et quelques règles de civisme ...

Automobilistes, modérez votre allure et ne garez pas votre véhicule dans un lieu pouvant gêner la circulation ou présenter un danger pour les piétons.

Propriétaires de chiens, ne laissez pas votre chien souiller les trottoirs, espaces et aménagements publics par leurs déjections ni le faire circuler sans qu'il soit tenu en laisse et placé sous votre surveillance immédiate.

Le brûlage des déchets verts est interdit.

Les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés du lundi au samedi de 7h30 à 12h et 13h à 20h
sauf les dimanches et jours fériés.

Nettoyage des trottoirs : Il est demandé à chacun d'apporter son concours au maintien de la propreté devant son habitation et en hiver de déneiger le trottoir permettant ainsi aux piétons de cheminer en toute sécurité. Les déchets ne doivent en aucun cas être jetés sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

Les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques ne doivent en aucun cas gêner la circulation des piétons ou des véhicules. Il vous appartient de procéder à leur coupe, taille ou à l'élagage. Pour rappel l'article 671 du code civil fait la distinction suivante :

- Toute plantation dépassant 2m de haut doit être plantée à 2m au moins de la limite séparative de deux propriétés.
- Toute plantation ne dépassant pas 2m de haut doit être plantée à 0.50 m de la limite séparative.

Assainissement :
Pour un bon fonctionnement, il est formellement interdit de jeter des lingettes, et tout autre polluant (huile de friture, de vidange...) dans les W.C.

Ruisseaux : L'entretien des cours d'eau est une obligation du propriétaire de parcelle attenante au cours d'eau. la propriété s'étendant jusqu'au milieu du cours d'eau. L'entretien comporte l'élagage, le recépage de la végétation, l'enlèvement des embâcles, le déplacement ou l'enlèvement de sédiments localisés. Toute intervention au-delà de l'entretien courant (curage, recalibrage, remblaiement, busage...) même apparemment mineure est soumise à une procédure administrative préalable.

Rejoignez-nous et retrouvez toute l'actualité de Hambach-Roth sur notre site internet : www.hambach.fr
sur Facebook : www.facebook.com/communehambachroth
Sur votre téléphone grâce à l'application gratuite **PanneauPocket** sur **AppleStore** ou **Playstore**

Publication : Véronique RINCKE, Evelyne FIRTION, Serge SCHMITT, Françoise SCHORP, Eric SCHORUNG, Gérard KESSKER, Marie-Josée KIRCHER
Directeur de la publication : Daniel MULLER - **Photos :** Mairie Hambach - Bernard Mathis - Shutterstock
Maquette : Titeux **Impression :** imp. Sarregueminoise - **Tirage :** 1400 ex.